

UN ETE AU TRAVAIL

Sans espérer que l'on passe l'hiver au chaud, la CFDT travaille cet été à ce qu'il se passe dans des conditions et un cadre de travail améliorés. De la mise en place du samedi sur trois pour la collecte à l'amélioration des conditions de travail pour tous, en passant par plus de promotions, la CFDT mettra tout en oeuvre pour que les agents de la PPDC terminent l'année sur une bonne note.

Samedi sur trois à la collecte ? Défi réussi !

La DOTC a convoqué mi-juillet en C.T.P. les organisations syndicales pour dénoncer les régimes de travail actuels. Ne soyez pas surpris de constater qu'aucun syndicat n'ait prit part au vote !

N'y voyez aucunes contradictions de notre part mais plutôt de la cohérence puisqu'il s'agissait de dénoncer en une seule fois tous les usages depuis la création de la PPDC, et donc de dénoncer l'accord de 2007 et le régime du « 2 sur 7 ».

Certes, sur le fond, cela ne changeait pas grand chose, (l'accord étant tombé) mais parfois la forme est toute aussi importante...

Quoiqu'il en soit, et c'est avant tout ce qu'il faut retenir, c'est qu'au 15 novembre de cette année tous les collecteurs (à l'exception des mixtes, que nous ne laisserons pas tomber, il est bon de le rappeler !) passeront au « samedi sur trois ».

Ce résultat est avant tout le travail d'une démarche CFDT, commencée début 2009. Nous avons communiqué suffisamment sur ce sujet pour que les agents des collectes soient conscients de la paternité de cette amélioration de l'équilibre vie privée/vie au travail.

Maintenant d'autres problèmes persistent ou apparaissent :

- **l'organisation du samedi, la pénibilité de certaines tournées, ou l'organisation de la période d'été (qui n'a pas pris en compte les effets de la crise) et nous serons toujours sur le front !**

Promotions : quand la mauvaise foi le dispute à la bêtise !

Quand la CFDT écrit que le I.3 sur les espaces entreprises est une chose obtenue, c'est qu'elle a déjà négocié ce résultat ! Que SUD soit à côté de la plaque ne nous étonne même pas, tant ils sont enfermés dans des dogmes d'une autre époque !

Quand ils parlent de deux promotions en début d'année, probablement parlaient-ils des II.1 que nous avons négociés dans le passé pour la création des espaces ventes, de même sur le poste à venir cet automne.

Quand au I.3, la CFDT a toujours revendiqué que s'applique à BONVIN ce qui s'applique sur les autres PPDC, à savoir le I.3 comme grade de base pour les espaces entreprises et d'ailleurs, le jour même de la diffusion du tract de SUD, trois nouveaux agents étaient promus ! Quand on sait qu'un des militants de SUD est un agent de ce service, on mesure toute son implication dans la défense des intérêts de ses collègues... à moins que sa mauvaise foi soit sans limite, à vous de voir !

En attendant, et loin de ces polémiques stériles, la CFDT continue à travailler pour faire avancer la création de nouveaux postes de vendeurs en II.1 (nouveaux points de ventes et mise en place d'un volant de remplacement dédié). Ou de mettre tout en oeuvre pour que les conditions de travail, qui se sont considérablement détériorées sur certains bureaux s'améliorent (par la faute de travaux où n'ont pas été pris en compte les besoins des agents du courrier ou de la fermeture de bureaux décidée en dépit du bon sens, Victor Hugo étant l'exemple le plus flagrant)

Et de manière plus générale, la CFDT négocie toujours pour que le niveau de promotion de BONVIN se calcule sur la CDSP, aussi les promotions sur les services de l'oblitération ne sont pas le fait du hasard mais bien le fruit d'échanges avec la direction.

Le travail de ces sept derniers mois et celui des prochains, s'inscrit dans la droite ligne du préavis de grève que nous avons déposé en décembre 2009, les résultats sont en grande partie atteints et c'est la pertinence autant que la cohérence de notre stratégie qui s'en trouvent récompensées.

Il n'est pas question ici de se glorifier mais bien de trouver dans ces résultats la force nécessaire pour retrousser nos manches et repartir au travail cet été, pour pèle-mêle :

- Aller chercher de nouvelles promotions (comme par exemple le II.2 sur les espaces entreprises ou le II.3 sur le S3C) ;
- Améliorer les conditions de travail (au sous sol, trop chaud en été ou froid en hiver, au second avec une clim. mal répartie etc.) ;
- Négocier la création de postes adaptés aux inaptes ;
- Créer une prime ou un challenge récompensant les efforts de tous quand les objectifs sont dépassés ;
- Etc.

Nous rejoindre, c'est nous donner plus de force et c'est donc mieux vous défendre !

ADHEREZ !